



Bulletin Municipal du 30 septembre au 13 octobre 2016

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Fax 02.96.25.48.02.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddillamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi		10h/12h

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 9h/11h.

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au

samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h,

soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

DATES À RETENIR

1^{er}/10 : Jambon à l'os – Ecole Notre Dame de Lourdes.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COLLECTE DES DÉCHETS : La collecte des ordures ménagères est prévue les 11 et 25 octobre et celle des sacs jaunes les 4 et 18 octobre.

BIBLIOTHÈQUE « MOTS ET IMAGES » : Nous souhaitons élargir l'équipe de bénévoles à la bibliothèque.

Si choisir des livres, les couvrir, échanger avec des personnes qui partagent votre passion pour la lecture vous intéresse, merci de contacter la mairie.

Les temps à donner peuvent être dans la journée ou en soirée, les permanences du mardi et du vendredi sont assurées par du personnel municipal.

ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE : L'association KESTALU – KESTULI vous invite à la reprise de nos "belles" rencontres-lectures, conviviales, informelles, vivantes, enrichies des apports de chacun. La première aura lieu : **JEUDI 6 OCTOBRE à 18 h à la BIBLIOTHEQUE DE LA MOTTE.**

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES : Les électeurs ayant changé de commune doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec la mairie s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Toutes ces démarches doivent être faites, en mairie, au plus tard **le 31/12 avant 12 h** (article R5 du Code Electoral). Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile.**

Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

RÈGLEMENTATION FORAGE ET PUIITS : Par arrêté du 11 août 2016, M. le Préfet fixe les dispositions applicables pour la réalisation, l'entretien et l'exploitation des ouvrages de captage d'eau souterraine. Pour la réalisation d'un forage, il faut établir une déclaration préalable auprès de la DREAL. Vous trouverez le formulaire ainsi l'arrêté préfectoral sur le site de la commune, page environnement <http://www.lamotte22.com/Arrete-prefectoral>

ALSH D'OCTOBRE : Il sera ouvert du mercredi 19 octobre au mercredi 2 novembre (y compris le 31 octobre). Inscriptions au refuge ☎ 02.96.25.43.16.

INDICE DU BLÉ FERMAGE : L'indice national des fermages applicable pour l'année 2016 est de **109,59** (contre 110,05 en 2015, l'année 2009 constituant la base 100). La variation de cet indice par rapport à l'année 2015 est de - 0,42 %.

CAP SPORTS : Il reste des places !

Ce dispositif permet aux enfants de découvrir quatre familles d'activités sur l'année scolaire (sports collectifs, jeux athlétiques, jeux de raquettes et jeux traditionnels).

L'esprit est ludique et non compétitif afin de développer chez l'enfant des aptitudes motrices et sociales diverses. Les séances sont encadrées par un professionnel diplômé (Emilie VAGUET), elles se déroulent à la salle omnisports de LA MOTTE ; le samedi :

de 10 h à 11 h : **CP et CE** de 11 h à 12 h : **GS**

Les fiches d'inscription sont disponibles en Mairie.

Tarif annuel : 30 € (chèque à l'ordre du trésor public, chèques vacances, coupons sports, tickets loisirs CAF).

COMMUNIQUÉ DE LA POSTE : Nous vous informons qu'il est désormais possible de régler vos achats par carte bancaire.

PETITES ANNONCES

YLWEN INSTITUT : Bonjour à tous et à toutes, votre institut va effectivement fermer définitivement ses portes à La Motte à compter du samedi 1^{er} octobre 2016 afin de vous accueillir au 6 rue Notre Dame à Loudéac dès le lundi 17 octobre.

Votre institut se déplace dans le but de pallier au manque d'isolation tant phonique que thermique lié au local et ainsi de vous accueillir dans de meilleures conditions. J'ai une merveilleuse clientèle, avec qui chaque moment passé est unique et tellement riche. Je tenais également à vous remercier, vous mes clientes qui me faites confiance, et qui je l'espère me feront encore confiance à Loudéac. Votre institut ne changera ni de nom, ni de numéro de téléphone et bien sûr ça sera toujours mes mains qui vous prodigueront tous vos soins. A bientôt dans votre nouvel institut au 6 rue Notre-Dame à Loudéac, ☎ 02.96.25.94.85. *Virginie*

Un panier bio près de chez vous, c'est possible !

La Binée Paysanne est une association de producteur bio créée en 1994. 19 producteurs bio et locaux vous proposent du pain, des légumes de saison, des produits laitiers (vache, brebis, chèvre), des pommes, des jus, du cidre, des infusions, de la farine, des poulets, de la viande porc, bœuf, agneau... rien n'est imposé, à vous de choisir. La Donaiterie, ferme laitière, a rejoint l'association et vous permet de retirer votre panier sur place. Où : La Donaiterie ; Quand : le vendredi, de 18 h à 19 h

Infos et commandes sur le site : www.labineepaysanne.com ou par téléphone : 02.96.72.83.48.

AUX COPAINS D'ABORD : Nous vous proposons, sur place ou à emporter, sur réservation : Vendredi 30/09 : **Cassoulet maison** ; Vendredi 07/10 : **Langue de bœuf** (sauce madère ou piquante) ; Vendredi 14/10 : **Potée campagnarde** ; Vendredi 21/10 : **Tête de veau**.

Offre spéciale et limitée à partir de vendredi 30/09 : Pizza aux fruits de mer, profitez-en pour la goûter.

Et toujours nos services : Photocopies, plastification de documents, vente d'enveloppes à l'unité, timbres fiscaux, timbres amendes.

À LOUER : ⇨ **Appartement T3** en campagne, avec cuisine, salon, 2 chambres, salle d'eau WC, cheminée avec insert, possibilité espace vert, abri pour voiture. Libre. Classe énergétique (E) ☎ 02.96.25.41.76/06.70.47.14.81. **À VENDRE** : ⇨ **Grand buffet** de salle à manger (200 €), 1 salon canapé + 2 fauteuils (300 €), 1 gazinière BOCUS (2 fours, très peu servis) - à négocier. ☎ 02.96.25.46.76. ⇨ Salle à manger, merisier massif (living, table ovale et 6 chaises capitonnées) + meuble TV d'angle et table basse en très bon état. ☎ 02.96.25.44.42 (après 18 h).

DONNE : Chatons âgés de 9 semaines. ☎ 06.48.72.99.16 (l'après-midi ou en soirée).

DIVERS : ⇨ Nous cherchons quelqu'un pour garder notre fils de 3 ans durant les vacances scolaires du 20/10 au 1/11). Seulement 4 jours/semaine et quelques heures/jour (en fonction de notre planning). Nous habitons La Motte. ☎ 06.30.45.42.33. ⇨ Recherche terre végétale. ☎ 06.47.93.60.07.

COLLECTE DE SANG : **Mercredi 12 et jeudi 13 octobre**, au foyer municipal de Loudéac – 36 Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

L'AMICALE LAÏQUE tiendra son assemblée générale le **vendredi 14 octobre** à la salle des bruyères à 20 h 30, Ordre du jour : compte rendu et bilan, mise en place des activités, renouvellement du bureau. Cette assemblée générale est ouverte à tous et l'amicale laïque serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres au sein de son association.

Le GAB 22 organise une porte ouverte à Hémonstoir « Les 3 allouettes » chez Gilles LE MARCHAND le **jeudi 6 octobre**. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de l'opération du mois de l'installation en agriculture, elle est à destination des scolaires en formations agricoles, des candidats à l'installation en agriculture et des personnes en réflexion sur leur transmission d'exploitation. Contact : guillaume michel 02 96 74 75 65 – g.michel@agrobio-bretagne.org.

INFORMATIONS MÉTIERS : le 13 octobre à 10 h sur les métiers de la propreté en visio-conférence à Loudéac à la Maison de l'entreprise « 1 Rue de la Chesnaie ». S'inscrire au 02.96.76.51.51 / www.citedesmetiers22.fr.

ATELIERS « MA MAISON CHANGE D'AIR » : Des ateliers d'échanges et d'informations gratuits, organisés par la Mutualité Française Bretagne, sur la thématique de la santé environnementale, vous sont proposés à la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation, 1 rue de la Chesnaie à Loudéac :

⇨ « Atelier pour tous » le **mardi 11 octobre de 18h30 à 20h30**

⇨ « Atelier Nesting » à destination des professionnels de la petite enfance et parents de jeunes enfants, le **mardi 18 octobre de 14 h 30 à 16 h 30 ou de 20 h à 22 h**. Un 3^{ème} atelier « Fabrication de produits maison » sera proposé le jeudi 3 novembre en soirée.

Inscription auprès de Lydie JEGLOT : 02 96 75 27 51 – ljeglot@bretagne.mutualite.fr

ANIMATIONS / FÊTES

L'ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES organise le **samedi 1^{er} octobre à 20 h** à la salle Athéna un repas Jambon à l'Os suivi d'une soirée dansante. Tarifs carte adulte : 11 €, enfant de moins de 12 ans : 5 €. Possibilité de vente à emporter. Cartes en ventes dans vos commerces.

Le pôle théâtre et le pôle patrimoine du CAC SUD 22 vous propose deux événements pour le **Samedi 8 octobre 2016** : - A 15 h, Rendez-vous au bar "**Le Cornouaille**" de Loudéac pour une assemblée de chants et de contes en Gallo autour du concours de la Bogue d'Or (entrée libre et gratuite) - A partir de 18 h, venez nombreux à la salle "**Kastell d'O**" d'Uzel pour la seconde édition de TOUS EN SCÈNE, Festival théâtral d'amateurs. Tarif : 6 €.

RÉSULTATS DU LOTO : 500 € à Mme Le Maner Rozenn de la Trinité-Porhoët ; 300 € à Mme Tilly Annick d'Uzel ; 200 € à Mme Lelepvrier Christiane de Quintin ; 150 € à Mme Joriat Monique de Loudéac ; 100 € à Mme Rault Simone de Le Quillio ; 100 € à Mme Vetel Eliane de Plessala ; 100 € à Mme Ecorchard Monique de Saint-Maudan.

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Madame LATIMIER Jeannine née URVOIX et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, Raymonde, Jean-Claude, Christine, Christian et Patricia, ses enfants, ses petits-enfants, arrières petits-enfants et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs offrandes de fleurs, de messes et envois de cartes se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance. La famille remercie aussi le personnel du Foyer Roger Jouan.

SPORTS

ASM FOOTBALL : Match du 2 octobre : L'équipe A se déplace à Loudéac, délégué M. Guidec ; L'équipe B se déplace à Loudéac, délégué : R. Bidan ; L'équipe C reçoit Langast, délégué : C. Beurel.

ACM HAND : **Matchs du samedi 01 octobre** : Seniors garçons 1 reçoivent HBC Bigouden à 18 h 30 ; Seniors garçons 2 reçoivent Ploufragan Hb2 à 21 h 30 ; Seniors filles reçoivent HBC Bellislois 2 à 20 h ; -18 ans filles vont à Cpb Rennes Chantepie 2 à 16 h 30 ; -18 ans garçons vont à hand centre Morbihan à 18 h ; -15 ans filles vont à Hand Centre Morbihan à 17 h 30.

Matchs du samedi 08 octobre : Seniors garçons 1 reçoivent Goelo handball à 18 h 30 ; Seniors garçons 2 vont à Goelo Hbc1 à 20 h 30 ; Seniors filles vont à Hb Callacois à 19 h ; -18 ans filles reçoivent Lehon Dinan Com à 15 h ; -18 ans garçons reçoivent Hbc Plérin à 16 h 40 ; -15 ans filles reçoivent Hbc Plérin à 13 h 30 ; -13 ans filles vont à Ent Vieux Marche Plouaret ; -13 ans garçons vont à Hbc Pays de Broons.

Matchs du samedi 15 octobre : Seniors garçons 1 vont à Morlaix Plougouven Hb2 à 18 h 30 ; Seniors garçons 2 sont exempts ; Seniors filles reçoivent Ploufragan hb2 à 18 h 30 ; -18 ans filles vont à Union Sportive De Bain à 18 h 30 ; -18 ans garçons vont à Stiren Languidic à 17 h 45 ; -15 ans filles vont à Bro Dreger ; -13 ans filles reçoivent Hbc Plérin 1 ; -13 ans garçons vont à Hb Rance Fremur.

Le club invite tous les enfants et adultes à découvrir gratuitement le handball sur trois séances d'entraînements.

Pour tous renseignements : 06.84.53.26.02 ou 06.09.55.23.04. <http://aclamottehand.sportsregions.fr/>

Entraînements saison 2016-2017 à la salle omnisports de LA MOTTE : **Ecole de handball** ⇒ mercredi de 13 h 30 à 14 h 30 ; **Moins de 11 ans filles et garçons** ⇒ mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 ; **Moins de 13 ans garçons** ⇒ mercredi de 15 h 30 à 16 h 30 ; **Moins de 13 ans filles** ⇒ mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 ; **Moins de 15 ans filles** ⇒ mardi de 17 h 45 à 19 h 30 et jeudi de 18 h à 19 h 30 ; **Moins de 18 ans filles** ⇒ mercredi de 17 h 30 à 19 h 15 et vendredi de 18 h à 19 h 30 ; **Moins de 18 ans garçons** ⇒ vendredi de 18 h à 19 h 30 ; **Seniors féminines** ⇒ vendredi de 19 h 30 à 21 h ; **Seniors masculins** ⇒ mardi de 19 h 30 à 21 h et jeudi à 19 h 30 à 21 h ; **Hand-loisirs mixte** ⇒ mercredi de 20 h à 21 h 15.

LE CLUB CYCLOTOURISTE DE TRÉVÉ invite toutes les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme ou du VTT à venir le rejoindre. Nous proposons des circuits variés accessibles à tous les niveaux. Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse actreve@free.fr ou par téléphone auprès des membres du bureau (voir site <http://actreve.free.fr>).



Le CLIC Loudéac Sud Armor est un service de la Maison du Département (Conseil Départemental) dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels du secteur gérontologique.

Le CLIC vous accompagne dans la prise en charge de la perte d'autonomie et le maintien à domicile. Ce lieu d'accueil de proximité met à votre disposition toutes les informations du bien vieillir sur le territoire et vous apporte des réponses rapides, complètes et coordonnées en lien avec les professionnels du réseau gérontologique.

Contact : Accueil téléphonique tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30.

Accueil physique au CLIC l'après-midi sur RDV. Entretiens à domicile sur RDV.

Coordonnées : ☎ 02.96.66.21.06 ; clic-sud-22@cotesdarmor.fr ; Maison du Département - rue de la Chesnaie - LOUDEAC.



Maison du Département
Loudéac



CONFÉRENCE « Mal être, souffrance, suicide chez les jeunes : parlons-en ? »

Soirée animée par le Docteur Xavier POMMERAU, psychiatre spécialiste de l'adolescence en difficulté, jeudi 13 octobre de 20 h à 22 h 30, à la salle culturelle du Kastell d'Ô à Uzel. Ouverte à tous.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2016

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL - Philippe BIDAN - Martine VALLEE - Stéphane FOUCAULT - Gwenaëlle PESTEL - Michel HAMON - Benoît JAN - Hervé LE DOUCEN - Réjane COEURET - Lynda LE PORS - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS.

Absents : Robert JAMBIN - Gilbert TACHON - Guy ETIENNE - Angélique ROUTIER.

Secrétaire de séance : Armand BIDAN

Le compte rendu de la réunion du 6 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité.

PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA CIDERAL (PLUi)

Madame Le Maire retrace la procédure d'élaboration du PLUi valant Programme Local de l'Habitat. L'approbation finale est envisagée pour fin 2016.

Ce PLUi se substituera au PLU des communes.

Le Conseil Municipal prend connaissance des différents zonages, des propositions de Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités STECAL (hameaux de Bel Air, la Croix Chanvril, Quiballion et Le Bout es Loups).

La technicienne du service urbanisme de la CIDERAL :

- explique les modifications de zonage en zone A à savoir le retrait des pastillages Nh, ce qui implique que seuls les bâtiments agricoles répertoriés sur le document graphique pourront changer de destination.
- expose ensuite le projet de zone de loisirs (50 ha) prévu au lieu-dit « La Secouette », destinée aux sports mécaniques.

Mme Le Maire l'interroge sur le fait que ni le conseil municipal ni les élus qui ont travaillé sur le PLUi n'aient été informés au préalable de l'existence de cette zone de loisirs.

La technicienne répond que :

- l'implantation de cette zone a été vue en Bureau Communautaire.
- l'adjoint à l'urbanisme en poste avait exprimé son désaccord à réception du projet de PLUi arrêté.
- un courrier de la CIDERAL confirmait que la zone 1AUL correspondant à un projet de circuit automobile située au lieu-dit « la Secouette » serait supprimée lors de la phase d'approbation du PLUi prévue fin 2016.
- que ce dossier de projet arrêté sera soumis à enquête publique courant octobre.

La technicienne demande au Conseil d'émettre un avis favorable en précisant l'engagement pris par la CIDERAL dans le courrier du 27 juin 2016 signé par un vice-président délégué.

Madame Le Maire donne lecture de ce courrier de la CIDERAL.

Madame Le Maire remercie l'agent de la CIDERAL pour son intervention technique et invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce PLUi.

Considérant que malgré les nombreuses réunions de travail, le Conseil Municipal n'a jamais eu connaissance de ce projet.

Considérant que le Conseil Municipal ne pouvait concevoir d'émettre un avis favorable pour le contredire au moment de l'enquête publique.

Doutant de la validité juridique du courrier du 27 juin 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet, à l'unanimité, un avis défavorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté par le Conseil Communautaire du 24 mai 2016.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RUES DU STADE ET JOSEPH DUPRE

Résultat de la consultation pour les travaux de voirie et de réseaux

Les travaux de voirie et de réseaux de ces rues sont confiés comme suit :

Lots	Entreprises	Montants du marché TTC
1 – Voirie	EUROVIA	209 878.20 €
2 – Réseaux	SEEG	47 964.00 €

Travaux d'effacement des réseaux : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'engager le projet d'effacement des réseaux prévu « Rue du Stade » et « Rue Joseph Dupré » présenté par le Syndicat Départemental d'énergie des Côtes d'Armor pour les montants ci-dessous.

Travaux	Coût	Participation de la commune	
Basse tension	38 700 €	30 %	11 610 €
Eclairage public	37 300 €	60 %	22 380 €
Réseau téléphonique	15 600 €	100 %	15 600 €
Totaux	91 600 €		49 590 €

ESPACE DE CONVIVIALITE

Validation du marché : Le Conseil Municipal confirme la construction d'un espace de convivialité dans l'enceinte du stade municipal. Les travaux sont confiés à MODULE CREATION moyennant un coût HT de 60 000 € (72 000 € TTC). Des devis pour les travaux de terrassement et de raccordement aux divers réseaux vont être sollicités. Une subvention de 30 000 € est accordée par la Fédération Française de Football.

ASSAINISSEMENT : MISE A NIVEAU DE LA STATION D'EPURATION et REHABILITATION DE RESEAUX D'EAUX USEES

Mise à niveau de la station d'épuration : L'analyse des offres n'étant pas achevée, le sujet est reporté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Réhabilitation de réseaux d'eaux usées : Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées « Rue des Bouleaux », « Rue des Bruyères » et « Rue des Ajoncs », sont confiés à ATEC moyennant un coût TTC de 9 909.60 € TTC.

MISE EN SEPARATIF DU RESEAU DES EAUX PLUVIALES : Les travaux de mise en séparatif du réseau des eaux pluviales « Rue des Aubépines », « Rue Beauséjour » et « Impasse des Platanes », sont confiés à la SEEG moyennant un coût TTC de 155 823.12 €.

ACQUISITION DE MATERIEL : Abris de touche

Le Conseil Municipal valide l'acquisition de 2 abris de touche chez CASAL SPORTS au prix TTC de de 2 460.48 €. La Fédération Française de Football participe à cet équipement pour 1 000 €.

ECLAIRAGE PUBLIC : REMPLACEMENT ARCEAU DE PROTECTION : L'arceau de protection d'un foyer d'éclairage public de la Rue de la Croix Jartel » va être remplacé pour un coût TTC de 180 €.

COLUMBARIUM : L'extension du columbarium (10 cases plus une porte de fermeture) est confiée à la SARL JEGARD moyennant un coût TTC de 6 920 € TTC.

GRUPE SCOLAIRE : Afin de permettre à la collectivité de mener à terme sa réflexion sur le groupe scolaire, Monsieur LEMOINE de PREPROGRAM va étudier la faisabilité et le coût :

- de la rénovation de l'existant
- d'une construction neuve

Les propositions seront étudiées par le comité de pilotage puis présentées au Conseil Municipal.

Le restaurant scolaire restera à son emplacement actuel mais sera rénové.

TRAVAUX LOGEMENT 12, RUE DE LA POSTE : Les travaux de réfection du logement (sol et peinture) « 12, rue de la Poste » sont confiés à M. CHRETIEN Alain, moyennant un coût de 9 519.62 € TTC.

TARIFS CAP SPORTS : Le Conseil Municipal fixe la participation annuelle des familles à 30 € pour l'année scolaire 2016/2017.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 octobre, 7 décembre et 18 janvier